



Juillet 2022

Quel est l'historique de cet enjeu et quelles sont ses répercussions sur les Premières Nations?

Financé par Services aux Autochtones Canada (SAC), le Programme d'aide au revenu (Programme d'AR) aide les personnes admissibles habitant dans les réserves des Premières Nations et au Yukon à répondre à leurs besoins fondamentaux. Les taux du Programme d'aide au revenu destiné aux Premières Nations sont semblables à ceux de la province ou du territoire, mais ils ne tiennent pas compte du coût de la vie plus élevé et des situations particulières des Premières Nations, en particulier dans les communautés rurales, éloignées et nordiques. Le Programme d'aide au revenu offre également des services de gestion de cas et de soutien préalable à l'emploi dans certaines Premières Nations. Ces soutiens consistent en des programmes qui aident les bénéficiaires de l'aide au revenu à accéder aux études et à un emploi. Ces soutiens font l'objet de commentaires très positifs, mais ils ne sont proposés que dans environ 29 % des Premières Nations à l'extérieur de l'Ontario.

Quelle a été l'influence des récentes activités de sensibilisation de l'APN dans ce domaine?

L'Assemblée des Premières Nations (APN) a demandé à Services aux Autochtones Canada (SAC) de réformer le Programme d'AR, d'augmenter le financement et d'élargir l'accès à la gestion de cas et aux soutiens préalables à l'emploi. De 2018 à 2020, SAC a soutenu l'organisation de séances de mobilisation consacrées au Programme d'AR et dirigées par les Premières Nations, qui ont permis de cerner plusieurs éléments du programme qui ne répondent pas aux besoins des clients, des gestionnaires de cas et des communautés des Premières Nations. Parmi ces éléments figurent des taux inadéquats qui ne tiennent pas compte des situations et des obstacles particuliers, des lacunes en matière de capacités et de ressources pour l'administration du programme, y compris la dotation en personnel et les locaux à bureaux, l'impossibilité d'adopter une approche holistique pour comprendre les besoins des clients et y répondre et aucune prise en compte de l'autodétermination, de l'autonomie gouvernementale et des connaissances et de la culture traditionnelles des Premières Nations.

Le Groupe de travail technique sur le développement social (GTTDS) de l'APN a joué un rôle important en assurant la communication avec les régions et en suggérant d'excellentes idées issues des points de vue régionaux. Conformément à la résolution 89/2019 de l'APN, *Poursuite de la réforme du Programme d'aide au revenu des Premières Nations*, l'APN a passé un contrat avec INDSight Consulting pour entreprendre une étude sur les lacunes en matière de services et de données dans le Programme d'aide au revenu. S'appuyant sur les orientations du GTTDS et



Juillet 2022

les résultats de l'étude d'INDsight, l'APN travaille avec SAC à la formulation de recommandations de politiques pour un mémorandum au Cabinet prévu à l'automne 2022. Celui-ci vise à répondre aux préoccupations des Premières Nations et à apporter les changements demandés par celles-ci. Les propositions de politiques favorisent la compétence des Premières Nations sur le programme et proposent de passer à un financement flexible et fondé sur les besoins et les résultats pour permettre l'adoption d'une approche holistique du Programme d'AR. Selon la vision du Programme d'AR, les citoyens des Premières Nations bénéficiaires de l'AR passeraient de la survie à l'épanouissement grâce à des soutiens généraux adaptés à leur culture et dirigés par les Premières Nations qui répondraient à leurs besoins et qui favoriseraient la croissance et le développement de la communauté.

Quelle direction espérons-nous prendre à l'avenir?

Pendant l'Assemblée générale annuelle de juillet 2022, l'APN tiendra une séance de dialogue sur les recommandations et la recherche de politiques pour la réforme de l'AR et cherchera à obtenir la validation des recommandations de politiques afin de créer une voie à suivre pour le programme d'AR.